

## **SESSION EXTRAORDINAIRE – 23 MARS 2021**

**PROCÈS-VERBAL** de la session extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 23 mars 2021 à 19 h exceptionnellement et uniquement par vidéoconférence en raison de la pandémie de la COVID-19, et en vertu de l'arrêté numéro 2020-029 du 26 avril 2020 de la Ministre de la Santé et des services sociaux.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** les conseillères Kay Kerman et Kimberly Chan et les conseillers Simon Joubarne, Pierre Guénard, Greg McGuire et Jean-Paul Leduc sous la présidence de la Mairesse Caryl Green.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS** Me John-David McFaul, Directeur général et Secrétaire-trésorier et Me Sheena Ngalle Miano, Responsable au greffe.

Une période de questions fut tenue, à laquelle aucune question ne fut posée.

### **CONVOCATION**

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

### **QUORUM**

La Mairesse ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

### **VOTE**

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la Mairesse se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

### **101-21**

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Pierre Guénard et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session, soit et est par la présente adopté.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **102-21**

#### **AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ENTENTE CONCERNANT LA SUBVENTION À LA MUNICIPALITÉ DE CHELSEA POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'HABITATION DE LA CORPORATION D'HABITATION DE CHELSEA**

ATTENDU QUE le projet d'habitation de la Corporation d'Habitation de Chelsea a été déposé à la société d'Habitation du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis Québec;

## **SESSION EXTRAORDINAIRE – 23 MARS 2021**

### **102-21 (suite)**

ATTENDU QUE le projet de 12 logements éprouve des difficultés à compléter son montage financier considérant les coûts de construction élevés;

ATTENDU QUE ce projet requiert un soutien financier;

ATTENDU QUE la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a autorisé l'octroi d'une subvention à la Municipalité de Chelsea d'un montant total et maximal de 202 848,00 \$ afin de lui permettre d'augmenter sa contribution financière au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par la conseillère Kimberly Chan et résolu que le conseil de la Municipalité de Chelsea autorise la signature de l'entente, telle que présentée.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **103-21**

#### **LEVÉE DE LA SESSION**

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean-Paul Leduc, appuyé par le conseiller Greg McGuire et résolu que cette session extraordinaire soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

John-David McFaul  
Directeur général et Secrétaire-trésorier

---

Caryl Green  
Mairesse